

Informations de base	
2015/2743(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur en Australie, aux Bermudes, au Brésil, au Canada, au Mexique et aux États-Unis et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays Complétant 2007/0143(COD) Subject 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.10 Surveillance financière	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
05/06/2015	Publication du document de base non-législatif	C(2015)03740	
05/06/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
24/06/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/07/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
16/07/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 3 mois		
12/12/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2743(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2007/0143(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/03656

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2015)03740	05/06/2015	
Document annexé à la procédure	C(2015)6204	05/06/2015	